



Règlement 24 H Puzzle de France

Objectif

Réaliser par équipe le plus grand nombre de puzzles (1000 à 2000 pièces) pendant une durée de 24 heures.

Organisation

Les "24 H Puzzle de France" sont organisées par l'association Parta'Jeu. Cette édition se déroulera du **samedi 11 avril 2026 à 15 h au dimanche 12 avril 2026 à 15 h**, dans le forum des Jardins de l'Anjou - **Le Vaujou à la Pommeraye - Mauges-sur-Loire - 49620**.

Inscriptions

La compétition est ouverte à toute équipe constituée de 8 personnes maximum, répondant aux conditions ci-après :

- Un membre ne peut faire partie que d'une seule équipe. Tout participant mineur d'une équipe est sous la responsabilité d'un majeur membre de la même équipe.
- Les équipes s'inscriront uniquement via le formulaire disponible sur internet en précisant le nom de l'équipe et la liste de ses membres.
- **Les inscriptions seront ouvertes du dimanche 5 octobre 2025 à 0 h 01 au Vendredi 30 janvier 2026 à 23 h 59.** L'association Parta'Jeu se réserve le droit de réduire et/ou prolonger la durée de la période d'inscriptions, sous réserve du nombre maximal d'équipes participantes.
- Le droit d'inscription par équipe s'élève à 160 €.
- Le paiement s'effectuera au moment de l'inscription sur le site internet via la plateforme en ligne Pay asso du Crédit Mutuel. Il validera l'inscription.
- Toute équipe inscrite à la compétition s'engage à respecter le présent règlement.
- Les participants ne sont pas autorisés à être inscrits sur les deux compétitions à la fois (12H et 24H). Si cela est le cas, l'association s'accorde le droit d'annuler l'une des deux inscriptions.

Participation

- Le nombre d'équipes est limité à 100.
- À la clôture des inscriptions, Parta'Jeu déterminera le numéro d'emplacement des équipes.
- Les équipes inscrites recevront un courriel reprenant les informations relatives à la compétition.
- Un membre de l'équipe devra se présenter le samedi 11 avril 2026 entre midi et 14 h . Les équipes auront jusqu'à 14 h 30 pour finaliser la décoration et l'installation de leur espace. Les équipes en retard ne pourront bénéficier d'aucun report de temps.
- L'emplacement à disposition de chaque équipe comprendra une table et quatre chaises. Celui-ci pourra être décoré par les équipes sans que le matériel ne porte atteinte à la visibilité et à la sécurité des concurrents, des bénévoles et des visiteurs, sans dépasser les limites de l'emplacement. Les lumières supplémentaires sont autorisées mais devront être autonomes, car il n'y a pas de prise électrique.



Déroulement de la compétition

- Le premier puzzle sera distribué aux équipes par les contrôleurs. Les boîtes ne devront pas être ouvertes avant le lancement de la compétition.
- Le départ de la compétition sera donné à 15 h le samedi 11 avril 2026.
- Le nombre de joueurs présents dans l'emplacement réservé à l'équipe ne pourra jamais excéder 4 personnes à partir de 14 h 45 (samedi 11 avril). Les concurrents devront assembler un maximum de pièces parmi les puzzles qui leur seront proposés. Les concurrents pourront se relayer et se faire remplacer à tout moment.
- Chaque équipe pourra apporter le matériel qui lui semble nécessaire pour réaliser ses puzzles.
- Seuls les joueurs inscrits pourront participer à la compétition. Chaque joueur ne sera muni que d'un seul bracelet d'accès. Les équipes ne devront pas se faire aider par d'autres personnes ni de visiteurs.
- À chaque puzzle terminé, l'équipe devra se manifester auprès d'un contrôleur qui vérifiera la bonne réalisation du puzzle et lui remettra le puzzle suivant.
- Toutes les équipes auront des puzzles identiques à réaliser dans le même ordre.
- Tout puzzle posé sur la table par un contrôleur est acquis par l'équipe au terme de la compétition.

Classement

- Un classement en direct sera affiché dans la salle où se déroule la compétition. Il se basera sur les puzzles terminés par les équipes.
- Le classement final sera établi au terme de la compétition, c'est-à-dire à partir de 15 h le dimanche 11 avril 2026.
- Il sera tenu compte pour ce classement du nombre total de pièces assemblées en 24 heures : addition des puzzles. Pour le dernier puzzle en cours, seules les pièces attenantes à l'un des bords seront comptabilisées.

Remise des prix

- Les équipes aux premières places du classement final seront récompensées par un prix.

Divers

- Les organisateurs se réservent le droit d'apporter toute modification utile au présent règlement et s'engagent à en informer les participants dans les plus brefs délais.
- Cinq places seront réservées à des équipes invitées par les organisateurs.
- Les problèmes non prévus par le règlement et survenant durant la compétition seront tranchés et résolus par les organisateurs.
- Chaque concurrent sera en charge de son matériel, l'organisateur ne pourra pas être tenu pour responsable en cas de perte, vol ou dégradation.
- Chaque concurrent s'engage à n'utiliser aucune forme de tricherie et à faire preuve de respect envers les autres participants, les organisateurs, les bénévoles et s'engage à restituer les lieux dans l'état où il les a trouvés.
- Au cours du week-end, chaque concurrent ne peut faire partie que d'une seule compétition et une seule équipe.
- Les puzzles sont neufs et fournis sous emballage du fabricant. L'association Parta'jeu ne pourra être tenue pour responsable d'éventuelles pièces manquantes ou abimées.
- Les données personnelles collectées lors de l'inscription des participants ne seront utilisées que dans le cadre strict des "24 H Puzzle de France". Elles ne seront pas transmises à des tiers et elles pourront être consultées, modifiées ou effacées sur simple demande de l'intéressé, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données.
- En s'inscrivant, les concurrents acceptent d'être photographiés et filmés par l'organisateur pendant la compétition. Ils l'autorisent à exploiter ces images et à les diffuser sous toute forme et tous supports, sans limite de lieux et de durée (notamment presse, site internet de l'association, réseaux sociaux).

Contact :
partajeu49@gmail.com
partajeu49.com